



Plan d'activités 2022-2023

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Introduction

Le vérificateur général du Nouveau-Brunswick (notre Bureau) est un bureau indépendant qui sert l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Le vérificateur général aide l'Assemblée législative à veiller à ce que le gouvernement rende des comptes en faisant état de son rendement et de sa gestion des ressources et des fonds publics, ce qui est accompli en offrant des opinions sur des états financiers et des rapports sur des audits de performance. Les constatations de notre Bureau figurent au rapport annuel que le vérificateur général dépose à l'Assemblée législative et qu'il défend devant le Comité permanent des comptes publics.

La *Loi sur le vérificateur général* exige que le Bureau soumette chaque année au greffier de l'Assemblée législative un plan d'activités et un rapport sur le rendement concernant le Bureau.

Le présent document présente le plan d'activités de 2022-2023 du Bureau. Le rapport sur le rendement du Bureau peut également être consulté sur notre site Web à www.agnb-vgnb.ca

L'année 2022-2023 marque la première année complète du mandat de dix ans de notre nouveau Vérificateur général. C'est une période très excitante pour notre Bureau – nous procédons à l'actualisation de notre plan stratégique et avons récemment accepté une importante mission d'audit concernant la réponse du gouvernement face à la COVID-19 au Nouveau-Brunswick. En tout, notre Bureau a l'intention de déposer trois volumes du Rapport du vérificateur général de 2022.

En 2022, nous revenons à la publication de nos rapports du VG au printemps et à l'automne. Alors que la pandémie a eu pour effet de modifier les délais de publication de notre rapport, nous sommes ravis de reprendre notre calendrier habituel. Toutefois, l'ampleur des effets persistants de la pandémie de COVID-19 en 2022-2023 demeure incertaine.

Au moment de la rédaction du Plan d'activités 2022-2023, tous les membres de notre personnel travaillent sur des audits de performance et d'états financiers pour de futurs rapports.

En outre, l'une de nos priorités les plus importantes pour cette année est le recrutement et la rétention du personnel. Le marché du travail pour les comptables professionnels agréés et autres professionnels est extrêmement concurrentiel, de sorte qu'il demeure difficile pour nous de recruter et de retenir le personnel vu les possibilités d'emploi qui sont offertes ailleurs. Avoir suffisamment de personnel qualifié pour accomplir le travail de notre Bureau demeure une priorité stratégique.

Ce que nous faisons

Notre Bureau effectue généralement deux types d'audits, soit des audits d'états financiers et des audits de performance (optimisation des ressources).

- Nos travaux d'audit d'états financiers incluent l'audit des états financiers de la Province du Nouveau-Brunswick et de divers organismes de la Couronne ainsi que de demandes de remboursement de frais partagés auprès du gouvernement fédéral.
- Nos audits de performance visent des programmes, des services, des processus et des fonctions du gouvernement et peuvent englober des éléments comme la gouvernance, l'économie, l'efficacité, l'efficacités, les rapports sur le rendement, les contrôles internes, la conformité et la gestion des ressources et des fonds publics.

De même, en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur le vérificateur général*, à la demande de l'Assemblée législative ou de certains autres, nous pourrions auditer toute question relative aux affaires financières de la Province, aux biens publics ou à tout bénéficiaire de financement, et en faire rapport.

Un exemple récent de ce type de demande est celle faite à notre Bureau d'auditer la réponse du gouvernement face à la pandémie de COVID-19. Notre équipe s'affaire actuellement à mettre en branle la planification et à établir l'étendue de cet important travail.

Principes directeurs

Notre vision, notre mission et nos valeurs orientent la réalisation de nos travaux. Les principes directeurs qui figurent ci-dessous pourraient être mis à jour dans le cadre de la révision du plan stratégique de notre Bureau.

Notre vision

Un bureau d'audit indépendant qui sert le Nouveau-Brunswick en favorisant un gouvernement responsable et durable.

Notre mission

Fournir de l'information objective et fiable en temps opportun à l'Assemblée législative au sujet du rendement du gouvernement quant à sa prestation de programmes et de services aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Nos valeurs

Nos valeurs nous orientent dans la réalisation de notre mission et de notre vision. Elles guident nos actions quotidiennes et servent de rappels constants de nos engagements. Elles attestent les normes élevées qui régissent notre travail et notre comportement, et les résultats que nous cherchons à atteindre.

- **Équipe**

Nous croyons que nos forces sont le résultat des connaissances, de l'expérience et du professionnalisme de notre équipe.

- **Impact**

Nous choisissons nos audits en fonction de leur pertinence, de leur importance et du risque dans le but d'opérer des changements positifs pour la Province du Nouveau-Brunswick.

- **Intégrité**

Nous travaillons ensemble et collaborons de façon ouverte, honnête et digne de confiance tout en respectant la confidentialité des renseignements obtenus. Nous nous efforçons d'atteindre les plus hautes normes de conduite professionnelle et éthique qui soient.

Le Plan stratégique

Le plan stratégique actuel reflète la priorité du Bureau de l'accent continu sur l'expansion du volet d'audits de performance. Ses objectifs sont les suivants :

1. sélectionner une combinaison de qualité d'audits de performance et d'états financiers qui apportent la plus grande valeur à l'Assemblée législative et aux gens du Nouveau-Brunswick;
2. offrir un milieu de travail enrichissant pour notre équipe;
3. accroître le soutien que nous offrons au Comité des comptes publics;
4. maintenir la sensibilisation du public quant au rôle, aux rapports et au pouvoir du VGNB en vertu de la *Loi sur le vérificateur général*;
5. nous acquitter de notre responsabilité en matière de gestion des risques et de normes professionnelles.

Priorités de 2022-2023

Les priorités actuelles de notre Bureau pour 2022-2023 reflètent notre vision, notre mission et nos valeurs ainsi que nos objectifs stratégiques. Les priorités de 2022-2023 qui figurent ci-dessous pourraient être mises à jour dans le cadre de la révision du plan stratégique de notre Bureau. Nos priorités actuelles sont les suivantes :

Dans l'ensemble

La priorité globale du VGNB est de publier jusqu'à trois volumes du rapport de 2022 sur des audits d'états financiers et de performance d'ici le 31 décembre 2022.

Audits de performance

Les priorités des audits de performance ont trait aux travaux requis pour les réaliser et en faire rapport. Les chapitres que nous envisageons de publier en 2022 portent sur les sujets suivants :

- Les régimes de soins médicaux et dentaires du GNB
- La Société des alcools du Nouveau-Brunswick (ANBL)
- Les sites contaminés
- Le Fonds en fiducie pour l'Environnement
- Le suivi conjoint des recommandations de 2016 adressées à la Société des loteries de l'Atlantique
- Le suivi.

Le Bureau a entamé les projets suivants :

- Réponse du gouvernement face à la pandémie de COVID-19 (à définir plus en détail après l'établissement de l'étendue et la planification)
- Réclamations auprès de Travail sécuritaire NB*
- Aide aux victimes d'inondations et état de préparation aux inondations*
- Proposition de valeur de SNB*
- Approvisionnement, phase II – Annexe B*
- Contrats de construction des organismes de la Couronne*
- Les infirmières praticiennes*
- Les foyers de soins*
- Les services de santé mentale*.

**Les travaux dans le cadre de ces projets ont été reportés jusqu'après l'achèvement du travail spécial sur la réponse du gouvernement face à la pandémie de COVID-19.*

Audits d'états financiers

L'audit des états financiers de la Province du Nouveau-Brunswick représente le plus grand et le plus important audit d'états financiers qu'effectue notre Bureau. Sa réalisation dépend de nombreux facteurs, dont certains échappent à notre contrôle. Lors d'exercices antérieurs, il est arrivé que les travaux soient achevés à l'automne en raison de la présence d'importantes questions de comptabilité et d'audit. Cette année, nous visons le mois de septembre 2022 pour l'achèvement de l'audit.

Dans le cadre de l'audit des états financiers de la Province, plusieurs systèmes d'information provinciaux sont examinés et testés. Un plan de rotation nous aide à déterminer quels systèmes d'information seront examinés. Certains systèmes d'information sont examinés chaque année en raison de leur importance. Cette année, nous examinons 10 systèmes d'information, pour lesquels nous effectuerons des sondages d'opérations et autres procédures, et nous prévoyons achever ce travail en grande partie avant de signer l'opinion d'audit sur les états financiers de la Province.

Un des systèmes d'information visé par un examen cette année est Oracle Fusion, qui fait partie du nouveau projet de planification des ressources organisationnelles (PRO) de la Province. La portée du projet PRO est vaste; sa mise en œuvre nécessitera plusieurs années et accaparera une quantité importante du temps et des ressources de notre Bureau. Par ailleurs, il se pourrait que notre Bureau doive faire appel à des spécialistes pour exécuter le travail.

Le Bureau audite également Service Nouveau-Brunswick, qui fait partie intégrante de notre audit des états financiers de la Province et représente un autre audit d'envergure complexe pour notre Bureau (en raison de la nature globale et diversifiée des activités de SNB et de sa conversion au système Oracle Fusion).

En tout, l'équipe d'audit d'états financiers auditera les états financiers de dix organismes de la Couronne et une réclamation de frais partagés (Aide juridique – Réclamation).

Voici une liste de nos travaux reliés aux états financiers d'organismes de la Couronne que nous envisageons d'effectuer en 2022-2023 :

- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
- Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Curateur public – fiducies administrées
- Gestion provinciale Ltée
- Opportunités Nouveau-Brunswick
- Service Nouveau-Brunswick
- Société de développement régional
- Société de gestion du cannabis
- Société de voirie du Nouveau-Brunswick
- Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

L'équipe d'audit d'états financiers est également chargée de rédiger des recommandations à l'intention des entités qu'elle audite lorsque des déficiences importantes sont observées. Les principales constatations émanant de nos recommandations dans le cadre des audits d'états financiers de même que nos commentaires sur la situation et la viabilité financières de la Province figureront dans le volume de notre rapport portant sur les audits d'états financiers.

Assurance de la qualité

La qualité est une caractéristique essentielle du travail effectué par notre Bureau. Nous sommes d'avis que le public, le gouvernement et nos parties intéressées s'attendent à ce que notre travail soit de la plus haute qualité. Dans ce contexte, nous avons en place des processus pour évaluer et surveiller nos pratiques d'assurance de la qualité. Voici nos priorités clés pour 2022-2023 dans ce domaine :

maintenir et surveiller les systèmes de contrôle de la qualité de notre Bureau et en faire rapport, ainsi que participer à des examens professionnels par des pairs et mettre en œuvre toute recommandation qui en découle. De plus, le Bureau devra mettre en œuvre la nouvelle Norme canadienne de gestion de la qualité d'ici la date butoir du 15 décembre 2022.

Ressources humaines et administration

Nos ressources humaines et nos pratiques administratives appuient la vision, la mission et les objectifs stratégiques du Bureau. Les priorités en matière de ressources humaines et d'administration pour 2022-2023 sont les suivantes :

- voir au recrutement et à la rétention du personnel;
- offrir à tous les membres du personnel des possibilités adéquates de perfectionnement professionnel afin d'appuyer la réalisation de leurs affectations et de répondre aux exigences en matière de perfectionnement professionnel;
- continuer à appuyer les stagiaires CPA dans leur apprentissage et le programme de formation professionnelle des CPA au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience à notre Bureau;
- déposer notre rapport sur le rendement et notre plan d'activités, comme l'exige notre loi;
- maintenir et actualiser nos méthodologies pour les audits d'états financiers et de performance en fonction des nouvelles normes;
- examiner les leçons apprises à la fin de chaque audit et en rapport avec les grands projets;
- mettre à jour le plan de continuité des activités du Bureau;
- examiner le système de gestion des risques et les réactions aux risques du Bureau;
- obtenir une opinion sans réserve à la suite de l'audit des états financiers de notre Bureau et publier les états financiers audités dans notre rapport sur le rendement.

Mesures du rendement

Le Bureau a recours à des mesures du rendement depuis de nombreuses années afin d'évaluer son rendement. Nous avons évalué le rendement de notre Bureau dans notre rapport sur le rendement de 2020-2021, qui peut être consulté sur notre [site Web](#). Le rapport sur le rendement inclut également nos états financiers du 31 mars 2021, pour lesquels nous avons reçu une opinion d'audit sans réserve le 23 juin 2021.

De plus, les états financiers du 31 mars 2022 seront affichés sur le site Web une fois l'audit des états financiers achevé.

Nos mesures du rendement et cibles connexes actuelles sont les suivantes :

Mesure du rendement	Lien avec l'objectif stratégique (OS)/ la mission	Cible du Bureau pour 2022-2023*
1. Perception des députés, déterminée par un sondage	Mission OS 1 OS 3	80 % ou plus
2. Perception des entités auditées, déterminée par un sondage	OS 3	80 % ou plus
3. Pourcentage des recommandations des audits de performance mises en œuvre	Mission	Dans l'ensemble, 100 % de nos recommandations mises en œuvre pour notre période de suivi
4. Perception des employés, déterminée par un sondage	OS 2	80 % ou plus
5. Achèvement des audits à temps	Mission OS 3	Toutes les dates cibles sont respectées
6. Utilisation de notre temps en pourcentage consacré aux travaux d'audit	OS 1 OS 6	Répartition des heures de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Audits des états financiers et de performance – 65 % • Perfectionnement professionnel et formation – 5 % • Administration et activités de soutien du Bureau – 30 %
7. Coût du personnel lié à nos audits	OS 1 OS 6	La somme de 1 950 000 \$** représente le coût annuel approximatif du personnel lié à nos projets d'audit importants, ventilé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 55 % – Audits de performance • 20 % – Audit de la Province du Nouveau-Brunswick • 18 % – Audits des organismes de la Couronne • 1 % – Audit des réclamations liées au partage des coûts • 6 % – Préparation du rapport du VG <p>**Remarque : nous prévoyons aussi retenir les services d'experts et d'autres ressources qui ne sont pas compris dans la somme indiquée</p>
8. Nombre de rapports publics	OS 3 OS 4	Jusqu'à 3 volumes du Rapport du vérificateur général de 2022

* Les mesures et cibles de rendement pourraient être mises à jour dans le cadre de la révision du plan stratégique de notre Bureau.

Budget 2022-2023

Selon le Budget principal de la Province, le budget du Bureau approuvé pour 2022-2023 se chiffre à 3 408 000 \$, ventilé comme suit :

Services du personnel	3 211 067 \$
Autres services	334 333
Fournitures et approvisionnements	9 100
Biens et matériel	13 500
Moins : recouvrements	(160 000)
Budget total 2022-2023	3 408 000 \$

La plus grande partie du financement du Bureau provient d'un crédit annuel accordé par l'Assemblée législative. De ce montant, presque tout le budget du Bureau représente les salaires et avantages sociaux. Sauf pour trois membres du personnel, tous les employés s'occupent de fournir des services d'audit.

Conformément à notre Loi, le Bureau recouvre des coûts concernant certains audits d'états financiers, et à l'occasion, des audits de performance, ce qui représente environ 5 % du budget global actuel du Bureau.

Renseignements supplémentaires

De plus amples renseignements sur le VGNB peuvent être obtenus sur notre site Web à www.agnb-vgnb.ca ou en communiquant avec nous comme suit :

Téléphone : 506-453-2465

Télécopieur : 506-453-3067

Par la poste : C. P. 758, Fredericton (N.-B.) E3B 5B4